

LE POINT CHEZ LES MEDECINS LIBERAUX.

62ème Congrès de la FNIAAIHRS
Cherbourg 7-11 septembre 2022

Résumé DR COUX

LE CONTEXTE

50 ans après la mise en place du numerus clausus pour les études médicales, une tension démographique se fait sentir de manière aigue chez les médecins, notamment les libéraux :

- départ à la retraite sans successeurs

Mais aussi chez les patients :

- nouveaux arrivants sans médecin traitant

- délais importants pour les rdv en particulier dans certaines spécialités

Ce qui rajoute au malaise d'une profession qui se sent dévalorisée.

LES SOLUTIONS PROPOSEES PAR LES POLITIQUES augmentent le désarroi ;

Par exemple le haut conseil de l'assurance maladie propose que les ML augmentent le nombre de patients pris en charge, ou travaillent plus longtemps ...

Ou bien tentative de coercition pour l'installation des jeunes médecins dans les zones dites déficitaires ...

Les choix politiques faits dans l'urgence devant la grave crise de notre système de santé accentuent les tensions.

Après les drames de la première vague de la pandémie Covid, un Ségur de la santé a eu lieu et notre président, E. Macron, a annoncé 19 milliards d'euro d'investissement pour l'Hôpital Public et 8.2 Milliards pour la revalorisation des salaires.

Le pilier libéral du système de santé a été complètement oublié, puis notre ministre de la Santé, Olivier Véran, a annoncé 300 Millions d'euro pour la revalorisation des professionnels de santé libéraux.

C'est dans ce contexte de déséquilibre complet qu'en 2021 a été discuté longuement et de façon conflictuelle, puis signé l'AVENANT 9 de la Convention par 3 syndicats : MG, CSMF, AV SPE /BLOC.

En 2022, les décrets d'application ont été publiés, avec au 1 avril 2022 quelques nouveautés tarifaires, notamment :

- la Visite longue (VL) pour les patients en ALD de plus de 80 ans (4 fois par an)
- Augmentation de L'APC (avis ponctuel de consultant) à 55 €
- Consultation complexe MPH pour le remplissage intégral d'un dossier MDPH : 60 €
- Consultation complexe ASE pour MG et pédiatres pour l'examen obligatoire dans le dispositif d'aide à l'enfance : 46 €

Etc...

Mais la valeur GS = (CS+MMG) reste bloquée à 25 € malgré l'inflation.

Pendant l'été 2022, les médecins libéraux se sont organisés pour pouvoir répondre à la demande de SOINS NON PROGRAMMES pour limiter la pression sur les urgences hospitalières, mais il semble que le dispositif Braun ait plutôt fait fonctionner les plateformes

de Visio-consultations...et les créneaux rendus disponibles dans les agendas en ville n'ont pas souvent été remplis.

En cette rentrée de septembre 2022 commencent le début des NEGOCIATIONS pour la future convention mais le climat reste tendu entre les syndicats et le ministère, même si le changement de ministre semble permettre une meilleure écoute...